

Sujet : [INTERNET] Remarques vs enquête publique préalable

De : ROSIER VIRGINIE <v_rosier@yahoo.fr>

Date : 20/03/2024 17:09

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Nous habitons sur la commune de La Jarne depuis 2016 et sommes consternés par cette volonté de réaliser une aire de grand passage des gens du voyage sur notre commune. En effet, nous apprécions la proximité de La Jarne et de La Rochelle, ses accès directs, ses commerces : la Coop, la boulangerie Aubineau, la pharmacie,... les spécialistes : cabinets dentaire, ostéopathie, kinésithérapie, etc... Toutes ces infrastructures valorisent notre commune, la rendent attractive, et apportent une qualité de vie aux habitants.

De ce fait, nous ne pouvons accepter que notre commune soit le siège d'une aire de grand passage qui n'apporte rien de satisfaisant si ce n'est de futures nuisances en tout genres...

Nous sommes totalement "contre" ce projet.

Nous tenons à notre quiétude, à la sécurité de notre commune et donc de notre maison, choses qui sont compromises avec des voisins de ce type!

L'aire envisagée est beaucoup trop proche de notre commune et des accès routiers qui seront totalement paralysés lors des va et vient des caravanes : que ce soit l'axe "La Jarne -> Angoulins" et "La Jarne -> Aytré"

Nous comptons sur votre discernement et le respect des administrés de La Jarne et des autres proches communes.

Bien cordialement,

Mr et Mme Scheid Valdéric.